

DOCUMENT DE CONSULTATION

Conception de stands pour salons

1. Introduction

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme est une association loi 1901, qui a pour mission d'assurer la promotion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ses activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi que ses grands événements, en France et à l'international.

Dans le cadre de sa stratégie, les thématiques prioritaires suivantes ont été identifiées :

- Art de vivre : Gastronomie & oenologie, culture, city break...
- Bien-être thermal,
- Grands itinéraires
- La montagne (toutes saisons),
- La pleine nature /Outdoor

Un des gros enjeux de d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme est de développer **la notoriété, la désirabilité, l'attractivité et l'expérience touristique de notre région en France, en Europe et à l'International.**

Pour réussir, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme oriente sa stratégie sur :

- Un positionnement différenciant, en lien avec les tendances actuelles et les destinations/marques à forte notoriété, pour une cohérence globale (*Savoie Mont-Blanc, Marque Auvergne, OnlyLyon...*) ;
- Des approches marketing différenciées et pondérées BtoB et BtoC en fonction des thèmes, des destinations et des marchés ;
- Une co-construction avec les acteurs touristiques, publics et privés, internationaux, nationaux et du territoire, des actions de qualification/labellisation, de professionnalisation, de promotion et de commercialisation.

Un nouveau positionnement

Le positionnement d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme est une promesse consommateur avant-gardiste, qui s'exprime au travers d'un manifeste **[Renaitre ICI]**



Toutes les informations concernant le code de marque et ce nouveau positionnement sont fournis en complément de ce cahier des charges.

Les visuels Renaître ici sont disponibles sur notre banque d'image : <https://phototheque.auvergnerhonealpes-tourisme.com> – Mot clé : RENAÎTRE

La charte graphique de ce positionnement est fournie en annexe de ce document.

2. Objet de la consultation

Dans le cadre de ses actions grand public, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a choisi de participer à 4 salons du tourisme et des voyages en France :

- Lot 1 : Salon du tourisme Mahana à LYON du 7 au 10 mars 2019
- Lot 2 : Salon Destinations Nature à Paris du 14 au 17 mars 2019
- Lot 3 : Salon du randonneur à Lyon du 22 au 24 mars 2019
- Lot 4 : Salon Roc d'Azur à Fréjus du 9 au 13 octobre 2019

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a réservé pour chacun de ces salons (Destination Nature à confirmer) un emplacement nu sur lequel du mobilier (comptoirs, réserve commune) doit être installé ainsi que des éléments de décoration (visuels, cartes, écrans, logos...).

Ci-dessous un descriptif détaillé pour chaque salon.

Salon Mahana à Lyon

Du vendredi 8 au dimanche 10 mars 2019

LYON, Halle Tony Garnier

Descriptif du salon

Mahana, 1er salon du tourisme en province est LE salon des voyages et loisirs. Il accueille près de 26 000 visiteurs sur 3 jours et regroupe près de 270 exposants du monde entier sur 8 000m². Suite au succès de la version 2018, Auvergne Rhône-Alpes Tourisme a décidé de renouveler sa présence sur ce salon. Nous bénéficierons d'un emplacement de choix et devons être très visible au sein de ce grand salon.

Pour plus d'infos : <https://www.salons-du-tourisme.com/Lyon>

Le concept du stand :

Nous allons réunir environ 28 partenaires autour du thème « Les loisirs en famille ». Ce stand regroupera 17 sites emblématiques (17 comptoirs séparés regroupés sur un même espace, 1 stand ViaRhôna et 10 partenaires types parcs de loisirs, sites permettant de pratiquer des loisirs en famille (en cours de recrutement).

Chaque « thème » et chaque partenaire présent devront être clairement identifiés et identifiables par les visiteurs.

Des visuels génériques Renaître ici habilleront le stand. Des visuels spécifiques + noms de chaque site animeront chaque comptoir.

Descriptif de l'emplacement :

Nous souhaitons regrouper tous les exposants de la région AUVERGNE RHONE-ALPES afin de gérer un « grand village » tout en laissant l'autonomie de visibilité à nos partenaires qui bénéficient d'une forte notoriété sur la région. Au sein de ce village nous disposons « à titre propre » d'un espace de 114m² (espace nu, 4 angles dimension 19m x 6m) espace appelé « Cœur de Village » sur lequel seront regroupés les sites partenaires. (Objectif 28 comptoirs).

Ce Stand étant très long, une allée traversante de 2m de large sur le stand est prévue afin de faciliter les flux. Cette allée doit être une partie intégrante de notre stand.

La visibilité et l'impact de ce stand sont importants, sans être trop ostentatoire.

Aménagement obligatoire :

- Enseigne générale pour identifier le cœur du village « Auvergne Rhône-Alpes Tourisme » et le positionnement de notre thématique de Stand.
- Positionnement [Renaitre ICI] + logo en hauteur
- 1 réserve commune (taille assez importante pour le rangement des docs de 28 structures !)
- Frigo, Machine à café / bouilloire, Etagères de rangement pour brochures, Porte-manteaux, Grande poubelle
- 28 comptoirs individuels (si possibilité d'en faire tenir plus, faire une proposition).
- Un espace bar facilement accessible avec comptoir et banque.
- Un espace Salon RDV convivial sur lequel les exposants du stand peuvent recevoir les clients si nécessaire. Cet espace ne doit pas être majeur mais doit être prévu.
- 4 Distributeurs de brochures CRT
- Des écrans TV disposés sur le stand de façon logique et visible
- Un plancher technique (on ne doit pas voir les fils sous la moquette)
- 1 allée traversante (2m -> cf Annexe A – Plans Salons) identifiable comme partie intégrante de notre stand

Chaque comptoir/banque individuelle doit comprendre :

- 1 plateau de travail suffisamment haut (au moins 1,20 m) et large pour déplier carte touristique et échanger avec le visiteur
- 1 rangement fermant à clé avec portes coulissantes
- 1 à 2 tabourets hauts
- 1 enseigne / lettrages personnalisé + logo
- 1 visuel personnalisé du site concerné
- 1 Comptoir / présentoir à brochures
- 1 prise électrique

NB :

- un espace suffisamment grand entre les comptoirs est nécessaire pour respecter le travail de chacun
- Chaque comptoir /partenaire doit facilement être identifiable avec un minimum de risque de confusion entre 2 comptoirs.
- Electricité
- Spots divers pour éclairer chaque comptoir
- Déterminer le nombre de KW et élingues à commander (Ne pas oublier les écrans TV et le frigo) – *commande effectuée par le CRT*

L'accent devra être mis sur une grande visibilité de notre stand et si possible depuis l'entrée du salon.

L'image devra aussi être valorisée notamment via des grands visuels mais aussi des vidéos (créatrices d'ambiance) avec un écran géant ou fond de mur + 1 ou 2 écrans supplémentaires pour faire tourner en boucle différents films (support clé USB).

Nous devons garder un esprit Village et cœur de Village.

Intégrer des éléments complémentaires pour symboliser le village en hauteur, unité entre Village (ensemble des partenaires régionaux qui ont leur propre signalétique => Gestion directe COMEXPOSIUM) et le cœur de village. Privilégier la visualisation en hauteur.

Le stand devra reprendre la charte et éléments graphiques du nouveau positionnement marketing [Renaitre ICI] (Charte graphique jointe).

Salon Destinations Nature (sous réserve du nombre de partenaires suffisants)

Du jeudi 14 au dimanche 17 mars 2019

Paris Expo Porte de Versailles

Descriptif du salon

Ce salon, dédié aux sports de plein air et aux vacances nature, est le point de rencontre entre les amoureux de la nature et des voyages hors des sentiers battus.

Il se tient conjointement avec le Salon Mondial du Tourisme (même dates et même lieu) créant ainsi l'événement incontournable B to C à Paris dédié au tourisme et aux activités de pleine nature (850 exposants – 130 000 visiteurs)

<https://www.destinations-nature.com/espace-pro/Decouvrez-Destinations-Nature/Edito>

Ce salon est l'occasion de représenter la région, ses territoires de pratique des activités de pleine nature, et ses grands itinéraires de randonnée dans son ensemble.

Descriptif de l'emplacement

Espace nu de 40 à 60m² avec 4 faces ouvertes (surface validée mi-décembre en fonction du nombre de partenaires)

Aménagement obligatoire :

- Enseigne générale pour identifier le cœur du village « Auvergne Rhône-Alpes Tourisme » et le positionnement de notre thématique de Stand.
- Positionnement [Renaître ICI] + logo en hauteur
- 1 réserve commune (taille assez importante pour le rangement des docs des structures !)
- Frigo, machine à café / bouilloire, étagères de rangement pour brochures, porte-manteaux, grande poubelle
- 8 à 13 comptoirs individuels minimum
- Un espace central facilement accessible réservé au CRT avec comptoir et tabourets
- 1 ou 2 tables basses et fauteuils
- 4/5 Distributeurs de brochures
- 2 à 3 grands écrans TV
- Un plancher technique

Chaque comptoir/banque individuelle doit comprendre :

- 1 plateau de travail suffisamment haut (au moins 1,20 m) et large pour déplier carte touristique et échanger avec le visiteur
- 1 rangement fermant à clé avec portes coulissantes
- 1 à 2 tabourets hauts
- 1 enseigne / lettrages personnalisé + logo
- 1 visuel personnalisé du partenaire concerné
- 1 Comptoir / présentoir à brochures
- 1 prise électrique

Attention : il faut un espace entre les comptoirs suffisamment grand pour respecter le travail de chacun

- Electricité
 - Spots divers pour éclairer chaque comptoir
 - Déterminer le nombre de KW à commander (Ne pas oublier les écrans TV et le frigo) – *commande effectuée par le CRT*

L'accent devra être mis sur une grande visibilité de notre stand et si possible depuis l'entrée du salon.

L'image devra aussi être valorisée notamment via des grands visuels, des cartes des itinéraires mais aussi des vidéos (créatrices d'ambiance) avec un écran géant ou fond de mur + 1 ou 2 écrans supplémentaires pour faire tourner en boucle différents films (support clé USB). Des mots/ lettrages en mien avec la thématique pourront être proposés.

Le stand devra reprendre la charte et éléments graphiques du nouveau positionnement marketing **[Renaître ICI]**

Salon du randonneur

Du vendredi 22 au dimanche 24 mars 2019

Lyon, Cité internationales des Congrès

Descriptif du salon

Ce salon est un véritable outil de vente et de communication, qui offre à tous les professionnels de ce secteur d'activité (tour-opérateurs spécialisés, institutionnels, associations, fabricants ou distributeurs de matériel...) la possibilité d'identifier et de rencontrer une clientèle adaptée et particulièrement motivée.

Auvergne - Rhône-Alpes Tourisme et ses partenaires participeront de nouveau à ce salon, convaincus de l'intérêt de cet événement qui cible un public qualifié sur un bassin de proximité

www.randonnee.org

Depuis 10 ans, le CRT a toujours été présent sur ce salon aux côtés de ses partenaires sur un stand identifié Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme. Tous les autres départements Rhône-Alpins sont aussi présents sur ce salon avec leur propre stand.

Partant de ce résultat, le CRT va coordonner :

- Un stand « **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme** » où seront regroupés nos partenaires qui souhaitent s'afficher sous notre bannière
- Une **PLV** sur notre stand qui permettra d'identifier les autres partenaires présents sur le salon

Descriptif de l'emplacement

Espace nu de 60 à 80m² avec 4 faces ouvertes (surface validée mi-décembre en fonction du nombre de partenaires)

Aménagement obligatoire :

- Ce stand sera une déclinaison du stand utilisé sur Destination Nature et répondra au même cahier des charges, aux mêmes aménagements obligatoires et pourra utiliser les mêmes visuels.
cf cahier des charges ci-dessus- 15 à 20 comptoirs individuels sont à prévoir sur ce stand
- Les partenaires sur ce salon ne seront pas identiques à ceux de Destination Nature, il faudra donc prévoir la personnalisation de chaque comptoir.
 - Un espace dédié à la ViaRhôna, itinéraire vélo www.viarhona.com doit être prévu sur ce stand avec 1 double banque, 1 logo, 2 visuels et une grande carte de l'itinéraire.
 - Un espace dédié à la Destination Auvergne doit être prévu sur ce stand avec 7 banques individuelles, des visuels et 1 personnalisation identique pour chaque comptoir.
- 1 décoration spécifique est à prévoir sur notre stand pour promouvoir les autres partenaires auvergne-rhône-alpins présents sur le salon avec leur propre stand. (pas de PLV sur les stands de nos partenaires)

Ainsi, à partir de notre stand, le visiteur doit être capable d'identifier la présence de Savoie-Mont-Blanc, Isère Tourisme, Rhône Tourisme....L'emplacement de notre stand sera central au cœur du salon.

Salon Roc d'Azur

Du jeudi 9 au dimanche 12 octobre 2019

Base nature de Fréjus

Descriptif du salon

Le Roc d'Azur, c'est depuis 1984, plus de 20 000 participants, près de 300 exposants et 100 000 visiteurs rassemblés sur 5 jours à Fréjus

Lieu incontournable pour tous les amoureux du sport et de la nature, devenue la plus grande manifestation mondiale de VTT, elle réunit chaque année en Octobre l'ensemble des acteurs du cycle et du VTT.

Plus qu'un salon VTT, la référence du secteur

- Un salon gratuit ouvert à tous pendant 4 jours
- 20 000 participants
- 34 épreuves sur 5 jours
- 3 univers réunis : le VTT, le Tri-Roc et les sports extrêmes

- Le lieu de rencontres des marques, des destinations et des pratiquants en fin de saison

En 2018, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a participé pour la 1ère fois à ce salon avec 8 partenaires avec un stand de 40m² sous le chapiteau intérieur.

Stand Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme va renouveler sa participation en 2019 avec de nouveaux partenaires.

A la date d'aujourd'hui, nous ne connaissons ni les partenaires potentiels ni l'emplacement souhaité (chapiteau intérieur ou espace extérieur), ni sa surface.

Le stand sera une déclinaison des précédents avec un aménagement obligatoire répondant à notre positionnement Renaître Ici et **des comptoirs ou espaces individuels personnalisés.**

Observation :

Pour les 3 salons Destinations Nature, salon du Randonneur et Roc d'Azur, attention à ne pas faire une déco trop institutionnelle, nous devons rester dans l'univers de l'Outdoor avec de beaux visuels qui donne envie de pratiquer à pied, à vélo, en famille ou en solo et sur tous les territoires Auvergne Rhône-Alpins.

Il est impératif de conserver des espaces d'échanges conviviaux avec le visiteur. Une large place aux visuels et à la vidéo sera privilégiée.

3. Budget

Budget prévisionnel par salon :

- Salon Mahana à LYON : 1 stand de 114m² : 45 000€ HT
- Salon Destination Nature à Paris : 1 stand de 40 à 60m² : 25 000€ HT
- Salon du randonneur à Lyon : 1 stand de 60 à 80 m² + une décoration spécifique pour identifier nos partenaires : 30 000€
- Salon du Roc d'Azur : *budget à venir*

Ce budget doit inclure :

- Les frais de conception, préparation, et coordination,
- Le mobilier/décoration (florale, moquette...),
- L'éclairage (hors coût d'alimentation du stand en électricité),
- Les frais de vie et de déplacement de l'équipe de montage et de démontage,
- Les frais de transport du matériel,
- Le montage et le démontage du stand. La présence d'un technicien est demandée la veille de l'ouverture du salon vers 17h pour le contrôle et la mise en route des équipements,
- Les honoraires de l'agence.

Chaque stand doit faire l'objet de **3 devis séparés** . Nous vous prions de détailler dans chacun de vos devis le coût de des postes de dépenses mentionnés ci-dessus.

Certains éléments des stands doivent pouvoir être réutilisés afin de pouvoir mutualiser les coûts. Identifier ces éléments réutilisables dans la proposition.

Optimiser la réutilisation de certains éléments des stands 2018 : Tissus des Renaître ici (8 panneaux 2,50 x 2,50 m), panneau logo région, mur de mots,

4. Planning et attentes

Planning

Envoi des propositions : **vendredi 4 janvier 2019 avant 16h00**

Décision Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme : 14 janvier 2019

Contenu de votre proposition :

L'offre comprendra :

- Une note expliquant le concept développé,
- Une présentation des 3 stands (Mahana, Destination Nature et Randonneur) en 3 dimensions, accompagnée d'un plan d'implantation,
- Le budget détaillé,
- Les délais de réalisation et le calendrier d'intervention et les modalités de règlement.

Il est obligatoire de répondre à tous les lots sauf celui du Roc d'Azur.

A adresser par mail à : c.chouvy@auvergnerhonealpes-tourisme.com et s.lemoine@auvergnerhonealpes-tourisme.com

Pour toutes informations complémentaires :

Attention, fermeture des bureaux d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme vendredi 21 décembre à 17h30. Aucune question ne sera prise en compte passée cette date

Caroline Chouvy : Salons Destination Nature, Randonneur, Roc d'Azur

Tél : 04. 73. 29. 28. 26

Sophie Lemoine : Salon Mahana

Tél : 04. 26. 73. 31. 74